

**Dirassat & Abhath**

The Arabic Journal of Human  
and Social Sciences



مجلة دراسات وأبحاث

المجلة العربية في العلوم الإنسانية  
والاجتماعية

ISSN: 1112-9751

---

***L'enseignement/apprentissage du vocabulaire français à un public arabophone  
de Jordanie : propositions et recommandations didactiques The  
teaching/learning of French vocabulary to an Arabic-speaking audience in  
Jordan: didactic propositions and recommendations***

---

***ABU-LAILA Zaki (professeur assistant)***

***L'université Al albayt, Mafraq, Jordanie***

---

*L'enseignement/apprentissage du vocabulaire français à un public arabophone  
de Jordanie : propositions et recommandations didactiques*

*The teaching/learning of French vocabulary to an Arabic-speaking audience in  
Jordan: didactic propositions and recommendations*

*ABU-LAILA Zaki (professeur assistant)*

*L'université Al albayt, Mafraq, Jordanie*

**ملخص**

اكتساب المفردات هو العنصر الأساسي الذي تستند إليه مختلف المهارات اللغوية الأخرى للغة الأجنبية. يتطلب اكتساب المفردات توظيف عدة تقنيات واستراتيجيات من قِبَل المدرس. يجب على المتعلم أيضا بذل الجهد لاكتساب كلمات جديدة. يتناول هذا البحث مسألة اكتساب المفردات الفرنسية من قبل الطلاب الأردنيين. يتكون جمهورنا من متعلمين أردنيين يتحدثون العربية كلغة أم واللغة الإنجليزية كأول لغة أجنبية تم تعلمها منذ السنة الأولى من الدراسة. وهم ملتحقون بالجامعة في قسم اللغة الفرنسية للحصول على الشهادة الجامعية الأولى بتخصص اللغة الفرنسية. ليس لديهم أي اتصال باللغة الفرنسية قبل دخول الجامعة. بالنسبة للجزء الأول من البحث ، سنقوم بتعريف بعض المصطلحات التي لها صلات وثيقة بموضوع البحث. ثم سنحاول تحليل مكانة المفردات في مختلف المنهجيات التعليمية. بالنسبة للجزء الثاني، سنحاول صياغة بعض المقترحات التعليمية التي يمكن أن تساعد طلابنا على اكتساب المفردات الفرنسية بشكل أفضل.

**الكلمات المفتاحية:** مفردات، اكتساب، تعليم/تعلم ، اللغة الفرنسية ، معجم) قائمة كلمات(، منهجية، نهج، كلمة، اقتراح، توصية.

**Abstract:**

Vocabulary acquisition is the basic element of a foreign language, which other language skills are based on. This acquisition requires from the teacher to employ several techniques and strategies. The learner too must make the effort to acquire new words. This research discusses the issue of vocabulary acquisition by Jordanian learners. Our audience is composed of Jordanian learners who have Arabic as a mother tongue and English as the first foreign language learned from the first year of school. They are registered at the university in the French department to obtain a bachelor degree in French language. They have no contact with French before

entering the university. For the first part of our research, we will define some terms that have close links with our research subject. Then we will try to analyze the position of the vocabulary in the different methodological approaches. For the second part, we will try to formulate some didactic propositions which can help our students to better acquire French vocabulary.

**Keywords:** vocabulary; acquisition; teaching/learning; French language; lexicon; methodology; approach; word; proposition; recommendation.

**Introduction :**

Acquérir le vocabulaire d'une langue étrangère est une question primordiale et nécessaire. L'acquisition du vocabulaire est une tâche difficile, mais possible. Cette compétence exige de la part de l'enseignant d'employer des dispositifs d'enseignement spécifiques garantissant l'acquisition du vocabulaire de la langue étrangère par l'apprenant. La tâche de l'enseignant est difficile mais possible sous certaines conditions.

Dans cette recherche, nous allons mettre la lumière sur l'acquisition du vocabulaire français par les apprenants jordaniens. Notre recherche est divisée en deux parties. Pour la première partie, Nous allons essayer de définir quelques termes qui ont un lien direct avec notre sujet de recherche. Ensuite, nous allons analyser la place du vocabulaire dans les différentes approches méthodologiques. Pour la deuxième partie, nous allons essayer de formuler quelques propositions didactiques qui peuvent aider nos apprenants à acquérir le vocabulaire français.

Notre public est composé d'apprenants jordaniens, arabophones, qui sont inscrits à l'université dans le département de français afin d'obtenir une licence de français. Dans les départements de français en Jordanie, les cours se limitent à 4 années universitaires équivalentes au niveau de la licence en France. Nos apprenants n'ont aucun contact avec le français avant leur entrée à l'université.

Pour notre recherche, nous allons considérer les deux notions : *lexique* et *vocabulaire* comme synonymes. Nous allons adopter le terme *vocabulaire* pour désigner les deux à la fois. Pour Rodrigues C, on a tendance à utiliser les termes *lexique* ou *vocabulaire* pour représenter le même concept. Elle ajoute que ces deux concepts désignent tous deux un ensemble de mots. Pourtant, ils ne recouvrent pas tout à fait les mêmes notions : il est donc important de les définir (2005 : 31). Elle précise que : « *Le Dictionnaire de didactique des langues (Galisson, Coste [dir.] 1976) nous semble apporter une définition adéquate, permettant de comprendre ce qui distingue ces deux termes*

*et ce qui détermine l'emploi de l'un ou l'autre mot :*

- *le lexique est l'ensemble indéterminé des éléments signifiants d'une langue, constitué d'unités virtuelles, les lexèmes; on parle également de lexique lorsque plusieurs mots sont regroupés dans un recueil (un lexique de 4000 mots);*
- *le vocabulaire est l'ensemble de mots employés effectivement par une personne ou par un groupe (le vocabulaire d'un texte, d'un ouvrage, d'un auteur). » (2005 : 31).*

Rodrigues met la lumière sur un point important en distinguant entre *lexique* et *vocabulaire*. Elle cite la définition apparue dans le *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde* (Cuq, 2003 : 246) qui dit que du point de vue linguistique, le vocabulaire renvoie au discours, alors que le lexique renvoie à la langue. (2005 : 31).

L'auteure résume cette distinction comme : « *On peut considérer le lexique comme plus général que le vocabulaire, le vocabulaire étant un sous-ensemble du lexique. » (2005 : 31).*

Dahmani S précise que le lexique se différencie du vocabulaire. L'auteur résume la différence entre les deux termes comme : « *le lexique d'une langue est considéré comme l'ensemble des différents vocabulaires de la vie, représentés dans cette langue, tandis que le vocabulaire est considéré comme la partie restreinte du lexique dont l'individu se sert en communiquant, il correspond à l'utilisation d'un certain nombre de mots appartenant à l'ensemble des mots d'une langue. » (2015 : 16).*

Enfin, nous pouvons dire que le lexique est plus large que le vocabulaire. Le lexique renvoie à la langue tandis que le vocabulaire renvoie au discours.

**Le vocabulaire :**

L'acquisition du vocabulaire est le pilier pour maîtriser une langue étrangère. Les mots de la langue sont la base sur laquelle reposent les autres éléments : « *Se poser la question de l'acquisition du lexique lors de l'apprentissage d'une langue nouvelle nous*

*apparaît comme fondamental. Les mots sont aujourd'hui considérés par la recherche linguistique comme les « pivots de la langue autour desquels s'organisent toutes les données (phonématiques, morphologiques, syntaxiques, sémantiques et rhétoriques) qui conditionnent leur insertion dans le discours ». L'apprentissage du lexique est de fait central pour les apprenants puisque c'est grâce à lui qu'ils accéderont à la communication, en transformant selon les règles morphologiques propres à la langue étudiée les significations « brutes » en énoncés cohérents et adaptés au contexte communicationnel. » (Marot J : 1).*

Pour Ingebretsen A, le vocabulaire a plusieurs interprétations : « *Tout d'abord, le vocabulaire peut être défini comme les mots que l'on trouve dans une langue particulière, ou comme les mots listés dans un dictionnaire. Mais le vocabulaire peut aussi être limité aux mots qu'emploie une personne dans son usage de la langue quotidienne, comme le fait Saussure lorsqu'il parle de langue et parole (Saussure 1916). Bishop définit le vocabulaire comme des représentations mentales de mots stockés dans le mémoire de l'individu, contenant des informations sur la forme phonologique du mot et la représentation de son sens (Bishop 1997). Les définitions de ce que c'est qu'un vocabulaire sont nombreuses, mais elles sont très souvent liées à la définition du mot – ce qui nous emmène à nous poser la question de savoir ce que c'est qu'un mot. » (2009 : 13).*

Dahmani fait allusion à la définition citée par Jean-Pierre Cuq dans son dictionnaire de didactique du français langue étrangère qui définit le vocabulaire comme : « *dans l'usage courant, le terme vocabulaire désigne l'ensemble des mots d'une langue. » (2015 : 15).*

Dans le Petit Larousse illustré 2012, on trouve trois définitions du vocabulaire : « **1. Ensemble des mots d'une langue. 2. Ensemble des termes propres à une science, à une technique, à un auteur, etc. 3. Ouvrage comportant les termes spécifiques d'une discipline. » (2012 : 1150).**

On apprend le vocabulaire pour plusieurs raisons. Dans un document intitulé *Travailler les outils de la langue : Pourquoi ? Comment ?*, l'auteur répond à la question : *Pourquoi enseigner le vocabulaire ?* en citant les raisons suivantes :

- Pour désigner de nouveaux objets et concepts.
- Pour clarifier et enrichir le sens des mots connus.
- Pour apprendre de nouvelles significations.
- Pour encourager les apprenants à utiliser les mots qu'ils ont appris pour qu'ils aient un vocabulaire actif et non passif. (page 11).

L'importance du vocabulaire vient de son importance pour les autres compétences langagières : « *Plus l'élève connaît de vocabulaire, plus son niveau de compréhension en lecture est élevé; et plus son niveau de compréhension en lecture est élevé, plus son niveau de réussite scolaire l'est également. » (Un monde de mots, 2014 : 1).*

Selon Balli N, le vocabulaire est divisé en deux types : le *vocabulaire actif* et le *vocabulaire passif* : « **Le vocabulaire actif** : *Il présente les mots produits souvent par un sujet parlant donné. (Niklas-Salminen, 1997 : 28).* **Le vocabulaire passif** : *Il désigne les mots que le locuteur peut comprendre leur sens, mais qu'il n'a pas l'habitude de les employer dans ses communications. (Idem, 1997 : 28).* » (2010 : 23).

Selon Hamza S, l'apprenant apprend de nouveaux mots lors de : « *son contact avec l'enseignant, son contact avec le monde et son contact avec le manuel scolaire surtout à travers la lecture. L'accès au vocabulaire peut se faire par le biais : des activités orales, des activités de découverte en contexte, des activités de compilation, des activités réflexives, des activités systématiques et des activités ludiques. » (2015 : 12).*

### **Qu'est-ce qu'un mot ?**

Selon le Petit Larousse illustré 2012, en linguistique, *mot* signifie : « *Élément de la langue constitué de un ou plusieurs phonèmes et susceptible d'une transcription*

*graphique autonome : Mot de trois syllabe.*  
» (2012 : 707).

Pour Porcher L, le mot est la chair de la langue. En parlant du vocabulaire, Porcher précise que : « *comme la phonétique, il a connu, dans l'évolution de la didactique du français langue étrangère, une destinée faite de hauts et de bas. Il a eu son importance, avant la seconde guerre mondiale, dans la mesure où les mots constituent un aspect essentiel de la chair vive d'un texte littéraire.* » (1995 : 34).

D'après Ingebretsen, les mots sont les éléments de base de la langue, et il existe des milliers dans chaque langue : « *Il y a des mots « de base » ou des « mots courants » qui servent dans le quotidien, tout comme il y a des mots spécialisés et techniques, qui ne servent que dans certaines situations particulières, dans certains milieux et sous certaines conditions. Chaque langue est constituée d'un nombre inconnu de mots, et même un locuteur natif ne connaît pas tous les mots dans sa langue maternelle.* » (2009 : 14).

Ingebretsen donne des définitions différentes du *mot*. Selon l'auteure, la définition du mot est liée à l'écrit, comme une unité séparée d'une autre unité par un espace blanc, une virgule ou un tiret (2009 : 14). Elle ajoute que la définition peut également se baser sur la phonétique ou la syntaxe : « *Comme exemple de ce dernier, Saeed utilise les mots « walk », « walking », et « walked » : Ces trois mots représentent trois mots grammaticaux différents, mais qui par le sens ont un point commun.* » (2009 : 14). Elle dit aussi qu'il est possible de définir le mot comme étant une unité sémantique : « *Il est naturellement aussi possible de définir le mot comme étant une unité sémantique : Selon une telle définition, les deux exemples « portefeuille » et « porte-monnaie » représentent deux significations distinctes, et pourraient donc être définies comme mots.* » (2009 : 15).

Ingebretsen finit par dire qu'il est très difficile de donner une définition précise concernant le *mot* : « *Par ce que nous venons de voir dans le précédent, nous voyons comment il est difficile de donner une définition précise et définitive de ce que*

*c'est qu'un mot. Trouver une définition universelle et applicable à toutes les langues semblent difficile, mais encore faut-il se poser la question de savoir si c'est vraiment utile. Ce qui reste important néanmoins, est de décider quelle définition que l'on choisit d'appliquer.* » (2009 : 16).

#### **La compétence lexicale :**

Selon Balli, la compétence lexicale est définie dans le C.E.C.R.L (Le Cadre Européen Commun de Référence des Langues) comme : « *La connaissance à utiliser le vocabulaire d'une langue qui se compose 1.d'éléments lexicaux et 2. d'éléments grammaticaux.* » (2010 : 18).

L'auteure ajoute que cette compétence signifie : avoir la capacité d'utiliser correctement les mots et les expressions d'une langue donnée, pour transmettre un sens précis. (2010 : 18).

D'après Balli, l'enseignement de cette compétence se fait par l'enseignement de la compétence linguistique centrée sur les quatre habilités : expression orale/écrite et compréhension orale/écrite. (2010 : 18).

Olha L-C cite la définition suivante de la compétence lexicale empruntée à Henri Holec (1995 : 91) : « *C'est la capacité [chez l'apprenant] de comprendre, oralement et/ou à l'écrit, d'utiliser dans ses productions orales et/ou écrites, [...] les mots qu'il va rencontrer ou dont il aura besoin dans les situations de communication particulières où il aura à assumer des rôles discursifs.* » (2009 : 124).

#### **La place du vocabulaire dans les approches méthodologiques :**

La méthodologie est : « *Ensemble des méthodes et des techniques d'un domaine particulier.* » (Larousse, 2012 : 682).

Pour Dahmani, La méthodologie est aussi l'étude des méthodes et de leurs applications. Elle est également l'ensemble construit de procédés, de techniques, de méthodes, le tout articulé autour d'options ou de discours théorisant ou théoriques d'origine diverse qui le sous-tendent. (2009 : 21).

Nous présentons ici un aperçu de la place du vocabulaire dans les différentes approches méthodologiques. Nous allons présenter ces méthodologies selon l'ordre de leur apparition chronologique.

**La méthodologie traditionnelle :**

Cette méthodologie se base sur la traduction. Le vocabulaire est présenté sous la forme de listes de centaines de mots proposés hors contexte. On apprend le sens des mots en les traduisant vers la langue maternelle de l'apprenant. Il s'agit d'un enseignement /apprentissage par cœur. (Cours d'initiation à la didactique du Français Langue étrangère en contexte syrien, Université d'Alep, 2005). Selon Dahmani, l'enseignant dominait entièrement la classe. Il détenait le savoir et l'autorité. C'était lui qui choisissait les textes et préparait les exercices. La langue utilisée en classe était la langue maternelle de l'apprenant. En ce qui concerne l'interaction, elle se faisait en sens unique : du professeur vers les apprenants. (2015 : 22).

**La méthodologie naturelle :**

Cette méthodologie a coexisté avec la méthodologie traditionnelle bien qu'elle suppose une conception de l'apprentissage radicalement opposée. Les observations de F. Gouin sur le processus d'apprentissage de la langue allemande sont à l'origine de cette méthodologie. Selon Gouin, l'enfant n'apprendrait pas des mots sans rapport, mais plutôt ajouterait les nouvelles connaissances à son acquis personnel. (Cours d'initiation à la didactique du Français Langue étrangère en contexte syrien, Université d'Alep, 2005).

**La méthode directe :**

Cette méthode est apparue en réponse aux nouveaux besoins d'apprentissage. Elle a interdit la traduction, c'est-à-dire, tout recours à la langue maternelle. Selon Dahmani, cette méthode s'est basée sur l'apprentissage du vocabulaire courant : « *en commençant par les mots de vocabulaire concret qui désignent des réalités palpable, puisque cette méthodologie, l'accent est mis sur l'acquisition du vocabulaire, et l'étude de la prononciation et la progression prend en compte les capacités et les besoins des étudiants.* » (2015 : 23).

D'après Dahmani, les principes fondamentaux qui définissent cette méthode étaient : l'enseignement des mots étrangers sans passer par l'intermédiaire de leur équivalent en langue maternelle. L'enseignant explique le sens des mots à

l'aide d'objets ou d'images. (Sofiane Dahmani, 2015 : 23). L'objectif de cette démarche était que l'apprenant pense en langue étrangère le plus tôt possible. Cependant, l'emploi intensif du vocabulaire par cette méthodologie donnerait lieu à une inflation lexicale incontrôlable et négative pour l'enseignement-apprentissage de la langue. (Cours d'initiation à la didactique du Français Langue étrangère en contexte syrien, Université d'Alep, 2005).

**La méthodologie active :**

Cette méthodologie est apparue face au refus de la part des enseignants de la méthodologie directe : « *Certains demandèrent de mettre en place un compromis entre le traditionnel et le moderne et cela a donné naissance en 1920 à la méthodologie active qui a été utilisée d'une manière généralisée dans l'enseignement des langues étrangères jusqu'aux années 1960.* » (Cours d'initiation à la didactique du Français Langue étrangère en contexte syrien, Université d'Alep, 2005). Les méthodologues actifs ont opté pour un assouplissement de l'enseignement du vocabulaire puisqu'ils avaient de nouveau recours à la langue maternelle comme procédé d'explication. Par conséquent il était permis d'utiliser la traduction en langue maternelle de l'apprenant pour expliquer le sens des mots nouveaux. (Cours d'initiation à la didactique du Français Langue étrangère en contexte syrien, Université d'Alep, 2005).

**La méthode audio-orale :**

Cette méthodologie est apparue aux États-Unis pendant la deuxième guerre mondiale pour répondre aux besoins de l'armée américaine de former -le plus vite que possible- des gens parlant d'autres langues que l'anglais.

Pour Dahmani, le vocabulaire, à l'intérieur de cette méthode, occupe une place secondaire par rapport aux structures syntaxiques. C'était un vocabulaire de base (élémentaire) et limité à des dialogues simples que les apprenants doivent mémoriser. La langue utilisée en classe était la langue étrangère afin d'éviter les interférences qui pouvaient se produire lors du contact de la langue maternelle avec la langue étrangère. (2015 : 23).

« *La méthode audiovisuelle s'appuie sur un document de base dialogué conçu pour présenter le vocabulaire et les structures à étudier, mais aussi sur les travaux d'analyse distributionnelle et avait comme but de parvenir à communiquer en langue étrangère.* » (2015 : 24).

### **La méthodologie structuro-globale audiovisuelle (SGAV) :**

D'après Porcher, la place du vocabulaire va s'accroître encore avec l'instauration des méthodologies SGAV. Il ajoute que ces méthodologies se sont constituées sur une base lexicale représentée par « le français fondamental ». (1995 : 35). Il ajoute que les manuels élaborés selon les principes fondamentaux de la méthodologie SGAV se caractérisent d'une part : « *par un nombre de mots, d'autre part par un type de mots, conformes aux résultats de l'enquête sur laquelle on s'appuie. Les méthodologies SGAV, malgré leurs dires, sont essentiellement centrées sur le lexique, une sélection du vocabulaire.* » (1995 : 35).

Le C.R.E.D.I.F a mené une étude lexicale qui a abouti aux résultats suivants :

- Un français fondamental premier degré constitué de 1475 mots.
- Un français fondamental second degré comprenant 1609 mots.

« *Le français fondamental est considéré comme une base indispensable pour une première étape d'apprentissage du FLE pour des élèves en situation scolaire. Il désire leur proposer une acquisition progressive et rationnelle de la langue qui devrait leur permettre de mieux la maîtriser.* » (Cours d'initiation à la didactique du Français Langue étrangère en contexte syrien, Université d'Alep, 2005).

La méthodologie SGAV proposait un enseignement du vocabulaire sans recourir à la langue maternelle.

### **L'approche communicative :**

« *L'apparition des approches communicatives a eu une influence moins radicale sur le rôle du vocabulaire que sur celui de la phonétique, mais elle a produit une diminution considérable du vocabulaire et de son importance dans les méthodologies pédagogiques.* » (Porcher, 1995 : 35). Porcher mentionne que les mots sont

devenus inessentiels au profit des formes linguistiques globales. (1995 : 36).

Pour Dahmani, cette méthodologie conçoit la langue comme un instrument de communication ou d'interaction sociale. La place faite à l'étude des composantes de la langue, en particulier le vocabulaire, n'est pas définie. (2015 : 24). Le développement des quatre compétences était visé au premier lieu.

« *Les aspects linguistiques (sons, structures, lexique, etc.) constituent la compétence grammaticale qui ne serait en réalité qu'une des composantes d'une compétence plus globale : la compétence de communication.* » (Cours d'initiation à la didactique du Français Langue étrangère en contexte syrien, Université d'Alep, 2005).

### **L'enseignement/apprentissage du vocabulaire français à un public arabophone de Jordanie : propositions et recommandations didactiques :**

L'acquisition du vocabulaire demande des stratégies et des techniques d'apprentissage spécifiques. Selon Porcher, les mots ne s'apprennent pas n'importe comment : « *Désormais, on est revenu à des considérations plus pédagogiques. On s'aperçoit que, pour communiquer (et, notamment pour comprendre) les mots, dans leur diversité, sont indispensables. Ils ne s'apprennent pas n'importe comment mais relèvent de stratégies et de tactiques d'apprentissage spécifiques.* » (Porcher, 1995 : 36).

Le mot est l'élément de base d'une langue. Les compétences langagières de la langue reposent sur l'acquisition de mots. L'acquisition du vocabulaire par l'apprenant est l'une des compétences la plus importante pour tout enseignement/apprentissage d'une langue étrangère : « *Le vocabulaire peut être considéré comme un des piliers fondamentaux dans une langue étrangère, ensemble avec la grammaire ils sont indispensables dans l'apprentissage d'une langue. Sans connaissance du vocabulaire, personne n'est capable de communiquer ni se faire comprendre.* » (Prochazkova H, 2013 : 8).

Dans cette partie de notre recherche, nous allons essayer de formuler quelques

propositions didactiques qui peuvent participer à mieux acquérir le vocabulaire français par nos apprenants jordaniens.

► *Le rôle de l'enseignant* : l'enseignant joue un rôle primordial non seulement pour l'acquisition du vocabulaire, mais aussi pour tout le processus d'apprentissage de la langue étrangère. L'enseignant est un médiateur, guide et conseiller. Il est le garant de la réussite de ses apprenants. Par son comportement, il peut être une source d'inspiration pour les apprenants ou au contraire, il peut les démotiver et les pousser à abandonner l'apprentissage de la langue. Pour Prochazkova l'enseignant : « *transmet non seulement des informations, mais en même temps il montre aux apprenants comment s'apprendre, comment devenir un apprenant autonome, comment développer ses compétences et où trouver des informations nécessaires. Il devrait savoir que des apprenants ont besoin des activités variées pour qu'ils soient motivés et il devrait essayer de les créer en pensant aux types d'apprenants différents. Il doit bien organiser son travail et parfois il, lui-même, est un concepteur de ses leçons.* » (2013 : 34).

L'enseignant doit varier les supports et les documents à exploiter en classe. L'enseignant doit aussi intensifier l'emploi des documents authentiques dans l'enseignement du vocabulaire. Ces documents permettent de présenter le vocabulaire en contexte naturel ce qui participe à mieux acquérir les mots nouveaux par l'apprenant.

L'enseignant doit également encourager ses apprenants à consulter les dictionnaires monolingue et bilingue. Cette démarche permet à l'apprenant d'enrichir son vocabulaire et de favoriser son apprentissage actif et autonome. Giasson J propose de développer une utilisation stratégique du dictionnaire : « *Si renvoyer les élèves au dictionnaire n'est pas la meilleure façon d'enseigner du vocabulaire en classe, le recours au dictionnaire demeure une source externe utile pour compléter l'apport du contexte dans les lectures personnelles. Il faut cependant que les élèves apprennent à utiliser le dictionnaire de façon stratégique,*

*c'est-à-dire à reconnaître à quel moment son utilisation est pertinente et à quel moment il est préférable de recourir à d'autres sources. Les élèves doivent réaliser que le lecteur efficace, face à un mot nouveau dans un texte, utilise d'abord les indices du contexte ; si le contexte est insuffisant, il juge de l'importance de ce mot pour la compréhension du texte. Il n'est pas toujours nécessaire de connaître le sens approfondi d'un mot pour comprendre un texte, il faut juger à quel moment le recours à une source externe est utile (Beck et McKeown, 1991).* » (1994 : 39).

L'enseignant doit encourager ses apprenants à décomposer les mots qu'ils rencontrent pour en découvrir le sens : « *Il est extrêmement important d'enseigner aux élèves des stratégies d'apprentissage du vocabulaire comme la stratégie qui consiste à utiliser le contexte et celle qui consiste à décomposer les mots pour découvrir leur sens. Étant donné qu'il y a des dizaines de milliers de mots à apprendre, il est absolument nécessaire d'aider les élèves à devenir des apprenants efficaces et autonomes du vocabulaire.* » (Un monde de mots, 2014 : 7).

L'enseignant peut utiliser les gestes, les sons, les illustrations, etc. pour expliquer les mots nouveaux. Il doit autant que possible éviter la traduction et le recours à la langue maternelle de l'apprenant.

Comme précédemment cité, le rôle de l'enseignant est très important afin que l'apprenant puisse acquérir de nouveaux mots. Donc, l'enseignant doit être bien formé pour être capable de faire acquérir les mots à ses apprenants et pour qu'il soit apte à choisir les activités les plus adaptés au niveau de son public et aux objectifs visés : « *Former les professeurs à savoir mettre en œuvre des activités pédagogiques efficaces permettant de faire acquérir et de fixer le vocabulaire.* » (Bentolila A, 2007 : 20).

► *La mémorisation* : Marot J considère la mémorisation comme la pierre angulaire de l'acquisition langagière. (2011 : 6). Selon l'auteure, si l'enseignant utilise les données disponibles sur le fonctionnement de la mémoire, il : « *aura la possibilité d'optimiser les phases de découverte, de*



*reconnaissance, de réutilisation et d'apprentissage des apprenants.* » (2011 : 7). Marot insiste sur le fait que la mémorisation doit prendre en considération la forme graphique et acoustique des mots ainsi que le sens. (2011 : 6).

Pour Prochazkova, afin que l'apprentissage soit efficace, les apprenants doivent mémoriser moins de mots, mais avec la prononciation correcte et ils doivent comprendre le sens et l'emploi. Elle ajoute qu'il est indispensable de stocker de nouvelles informations dans la mémoire et de les restituer au moment où ils en ont besoin. Pour l'auteure, la mémoire est très liée au processus d'apprentissage. (2013 : 31). Elle précise que la mémorisation a trois étapes : « *l'encodage, le stockage et la restitution. L'étape d'encodage signifie que le mot est décodé, le sens est compris et le mot est prêt à être conservé dans la mémoire. La deuxième étape de stockage signifie que les nouvelles informations sont conservées dans la mémoire, la qualité et la persistance de ce stockage dépendent de la qualité de l'encodage et de l'actualisation des informations. La troisième étape de restitution nous permet d'accéder aux informations encodées et stockés.* » (2013 : 32).

Prochazkova finit par classer la mémoire, selon la durée de rétention, en deux types : « • *la mémoire à court terme – permet la rétention et la restitution des informations immédiate.*

• *la mémoire à long terme – permet la conservation durable, elle aussi permet l'apprentissage.* » (2013 : 32).

Hamouda F Z ajoute un troisième type de mémoire : *la mémoire immédiate.* (2015 : 10).

Ingebretsen insiste sur l'importance de la mémorisation pour acquérir le vocabulaire : « *Le rôle très important des stratégies de mémorisation dans l'apprentissage du vocabulaire est évident : peu importe ce que l'on tente d'apprendre, il est difficile d'y arriver sans la faculté de mémoriser.* » (2009 : 46). Selon Ingebretsen, les stratégies de mémorisation sont divisées en quatre catégories : **1.** la création de liens mentaux. **2.** l'application des images et des sons. **3.** la

révision structurée. **4.** Le traitement des actions à mettre en œuvre : « *Ces stratégies peuvent être divisées en quatre catégories, premièrement la création de liens mentaux (« Creating mental linkages »), stratégie qui implique que l'apprenant regroupe ou classe des informations, associe des informations ou place des nouveaux mots dans de nouveaux contextes, et deuxièmement l'application des images et des sons (« Applying Images and sounds »), stratégie qui fait usage des images, des mots clés, des sons et qui démontre les liens entre les mots. Vient ensuite le moment de la révision structurée (« Reviewing well ») dans lequel l'apprenant va reprendre tout le processus de l'apprentissage de manière cyclique. La dernière catégorie des stratégies de mémorisation traite les actions à mettre en œuvre (« Employing actions »), comme par exemple le fait de concrétiser physiquement une expression ou de se servir des cartes que l'on déplace afin d'apprendre des mots.* (Oxford 1990 : 38-43). » (2009 : 46).

► *L'emploi des activités ludiques en classe* : l'enseignant est invité à employer les activités ludiques en classe comme : les jeux de l'intrus, les mots croisés, les textes lacunaires, les devinettes, etc. Ces activités aident l'apprenant à apprendre le vocabulaire en s'amusant. Ceci sort l'apprenant du cadre habituel des cours qui engendre parfois la monotonie. Ces activités doivent être soigneusement choisies par l'enseignant afin qu'elles soient adaptées au niveau du public, à ses besoins, à son âge, etc.

Les activités ludiques suscitent la curiosité de l'apprenant et l'encouragent dans le processus d'apprentissage : « *Pour conclure, nous pouvons dire que les activités ludiques représentent un facteur incontournable de motivation qui nous donne la possibilité d'aborder plusieurs notions. Leur utilisation en classe de langue et plus particulièrement en français langue étrangère se révèle très précieuse, notamment dans l'apprentissage des mots nouveaux.* » (Taghezout A, 2009 : 90).

► *Opposer l'apprentissage "incident" et l'apprentissage "explicite"* : selon Grossmann F, il faut appliquer une

démarche qui consiste à opposer l'apprentissage incident et l'apprentissage explicite : « *On a l'habitude d'opposer deux démarches en ce qui concerne l'enseignement du lexique : l'apprentissage « incident », qui ménage des temps d'explication lexicale au sein d'activités de lecture ou d'écriture, et l'apprentissage « explicite », qui prévoit une progression dans l'apprentissage, appuyée sur l'appropriation de notions métalexicales (ex. champ sémantique, polysémie, synonyme, antonyme...).* » (2011 : 164).

► *Employer les exercices qui développent la morphologie* : pour Grossmann, il est recommandé d'employer des exercices qui développent la morphologie comme les exercices structuraux et les exercices de combinaison morphologique. Ces exercices ont beaucoup d'avantages sur l'acquisition du vocabulaire : « *Les deux exercices peuvent avoir leur intérêt (bien que le premier soit plutôt réservé aux niveaux les plus élevés), mais il est nécessaire de les distinguer nettement.* » (2011 : 171).

► *Intensifier les activités de lecture* : selon Giasson, la lecture et le vocabulaire sont étroitement liés et la lecture participe au développement du vocabulaire : « *Le lien entre le vocabulaire et la lecture est d'ailleurs bien établi : d'une part, la connaissance du vocabulaire influe sur la compréhension que le lecteur aura d'un texte, d'autre part, la lecture contribue au développement du vocabulaire.* » (1994 : 37).

Pour Grossmann, l'enseignant doit encourager l'apprenant à s'impliquer dans les activités de lecture en classe et chez lui. Pour lui, l'activité de lecture représente en elle-même un élément important pour l'acquisition du lexique. Il précise que les recherches ont montré qu'il est nécessaire que le lecteur rencontre un lexème à de nombreuses reprises, et dans différents contextes pour construire progressivement son sens. L'auteur ajoute que la lecture fournit une autre porte d'entrée au lexique : au cours de l'apprentissage de la lecture le lexique oral est reconfiguré par l'acquisition des formes écrites, notamment dans sa dimension morphologique. Il y a aussi une

interaction évidente entre l'appropriation de certains genres propres à l'écrit et le développement des répertoires lexicaux. (2011 : 177). Grossmann dit que : « *D'un point de vue didactique, le lien entre lexique et lecture-écriture s'effectue différemment suivant les niveaux. A l'école maternelle (et parfois au-delà), la lecture d'albums et d'histoires joue un rôle important ; les formes de médiation utilisées par le lecteur adulte permettent l'accès à un lexique nouveau et peu familier.* » (2011 : 177).

Pendant les activités de lecture, Bentolila suggère de prendre le temps pour pouvoir faire une réflexion sur les mots nouveaux, d'en définir le sens contextuel, d'en discuter le sens et de les fixer : « *Lors de chaque activité de lecture, prendre le temps d'une réflexion sur les mots nouveaux afin d'en définir le sens contextuel, d'en discuter le sens propre et de fixer ces mots nouveaux.* » (2007 : 19).

► *Intensifier les activités d'écriture* : pour Grossmann, l'écriture est aussi important que la lecture pour développer le vocabulaire de l'apprenant. En parlant de l'écriture et des activités qui vise la production écrite, Grossmann dit : « *Il apparaît que ce type de tâche permet ensuite une meilleure mobilisation de la palette lexicale lors des travaux d'écriture.* » (2011 : 179).

Selon Balli, les activités d'écriture aident l'apprenant à utiliser ses connaissances acquises sur le système de l'écrit, et il parviendra de rédiger des courts énoncés par des pratiques de « *reproduction, substitution et réemploi* ». (2010 : 36). Elle ajoute aussi que :

« *Et comme conséquence de tout cela, l'élève va enrichir une autre fois son stock du lexique, apprendre à reconnaître et comprendre les mots écrits ; et aussi apprendre à les exploiter dans des types d'écriture différents qui s'adaptent d'une façon logique à son niveau.* » (2010 : 36).

► *Intensifier les activités de l'oral* : Balli propose des activités portant sur l'oral où l'apprenant est amené à écouter de divers textes oraux. Selon l'auteure cette diversité participe à la mémorisation et à l'enrichissement de son stock lexical. Elle ajoute que : « *Or, à force d'écouter les*

*textes, il aura « une maîtrise progressive du vocabulaire » (comprendre le sens des mots et connaître les règles de leur usage) permettant à l'élève, de ce fait, d'avoir une capacité évolutive de participer à un échange et de produire des actes de parole « pertinents » ; et bien sûr par des pratiques de « substitution, de réemploi et de reformulation ».* (2010 : 36).

► *L'acquisition du vocabulaire en contexte* : les mots de la langue étrangère ne doivent pas être appris hors contexte. Selon Lavoie C : « *Il faut enseigner les mots non pas comme des unités isolées, mais comme un réseau de termes reliés entre eux par diverses relations de sens, car le lexique est un ensemble structuré où chaque mot entre dans une relation de sens plus ou moins complexe avec les autres.* » (2015 : 3).

D'après Balli, cette pratique renforce la maîtrise du lexique chez les apprenants. (2010 : 36). Balli explique : « *Ce qui veut dire que les apprenants découvrent et acquièrent les nouveaux mots dans le déroulement des pratiques de classe et à travers l'échange des interactions avec leur enseignant.* » (2010 : 36).

► *La répétition* : la répétition développe l'apprentissage du vocabulaire. Rodrigues fait allusion à cette procédure en disant : « *La répétition - ou entraînement - semble être le mécanisme de base parmi les plus fondamentaux de l'apprentissage et de la mémoire (Lieury, 1998). En effet, la répétition est le mécanisme de base des cellules nerveuses, qui assure des connexions entre les neurones. Ainsi, il est important de favoriser la répétition et l'entraînement dans le cadre de l'apprentissage.* » (2005 : 49).

Nous devons mentionner que la répétition permet d'ancrer le vocabulaire dans la mémoire de l'apprenant et aide l'apprenant à être autonome : « *Le fait d'écouter les mots pour ensuite les répéter, encore et encore, est important afin que l'apprenant puisse de lui-même utiliser le mot de manière autonome.* » (2009 : 54).

► *L'emploi des nouvelles technologies* : les nouvelles technologies constituent une source très importante pour l'acquisition du lexique par les apprenants. L'apprenant en

faisant, par exemple, de la correspondance sur internet peut enrichir son vocabulaire en discutant avec des natifs. En plus, sur internet, l'apprenant peut se procurer de plusieurs documents qui améliorent le vocabulaire : « *l'informatique est considérée comme un outil utile, et son importance est devenue de plus en plus indiscutable. Les élèves peuvent à l'aide de cette technologie se mettre en contact avec la langue étrangère de manière directe et réaliste, effectuer un travail efficace et en même temps trouver la motivation nécessaire dans l'apprentissage. Les élèves peuvent à l'aide de ces technologies communiquer avec des personnes à travers le monde, et cette communication invite l'apprenant à étudier la langue de manière indépendante.* » (2009 : 57).

Selon Cavalla, cité par Codreanu T : « *Les TICE permettent de concevoir des activités intéressantes pour l'enseignement du lexique.* » (2008 : 35).

► En réponse à la question : *Quels types d'exercices, donc, privilégier ?*, Rolland J-C propose quelques éléments qui peuvent participer au développement du vocabulaire chez l'apprenant. Ces propositions commencent par un travail d'inventaire lexical par les apprenants qu'on peut le considérer comme une phase d'observation. Ensuite, on fait recours au texte à trous en proposant quelques mots pour boucher les trous puis on travaille sans proposer des mots. Enfin, on travaille sur des exercices de reformulation, puis de résumé pour pouvoir écrire quelques phrases qui nous conduit à une dernière étape qui constitue l'objectif de ces exercices qui est la rédaction d'un texte plus long : « *on peut d'abord demander aux élèves de faire, sur un nouveau texte, un travail d'inventaire lexical à l'image de celui auquel le professeur se livre : chercher et regrouper les mots qui présentent des similitudes formelles ou syntaxiques ; chercher et regrouper les mots qui relèvent du même champ sémantique ou lexical. En somme, une première phase d'observation. Dans un deuxième temps, on n'a pas encore trouvé mieux que le texte à trous, d'abord avec quelques mots en regard pour boucher les trous, puis sans aide ; dans un troisième*

*temps, des exercices de reformulation, puis de résumé, pour arriver, en fin de parcours, à la rédaction libre de quelques phrases, puis d'un texte plus long.* » (2014 : 7).

► Parmi les activités qu'on peut proposer, Gil D P suggère quelques-unes pour travailler le vocabulaire. Des activités comme *les textes lacunaires, les questionnaires à choix multiple (Q.C.M.), les mises en relation, les tableaux, les puzzles, les matrices de textes, les reformulations et les réécritures.* (2014 : 24).

Selon Gil, les *textes lacunaires* sont aussi appelés *textes à trous*. L'apprenant doit compléter un texte dans lequel des mots ou des expressions ont été effacés. (2014 : 22).

Selon l'auteur ces textes : « *peuvent montrer des lacunes à intervalles réguliers ou irréguliers, mais aussi des lacunes invisibles où l'apprenant devrait découvrir les éléments effacés.* » (2014 : 22).

Les *Q.C.M* trouvent sa base sur une phrase ou une question qui vient accompagnée de plusieurs réponses parmi lesquelles les apprenants doivent choisir celle qui est correcte. (2014 : 22).

Pour les *mises en relation*, il s'agit d'un exercice où les élèves doivent trouver les paraphrases des phrases d'un texte que l'on leur a donné. (2014 : 23).

En ce qui concerne les tableaux : « *l'élève est amené à faire un classement des éléments qui lui sont fournis. L'on peut par exemple classer les mots d'après leur catégorie grammaticale, classer des éléments qui se trouvent en opposition...* » (2014 : 23).

Pour les *puzzles*, le texte est présenté aux apprenants en différentes parties découpées et en désordre que ceux-ci devront restituer. (2014 : 23). Les *matrices de textes* sont définies par Diego Pérez Gil comme : « *une exigence ou une obligation à respecter que comme un appui dans le sens que l'apprenant peut se guider à travers les consignes imposées, évitant ainsi l'interruption de l'imagination pouvant provoquer le blocage au moment de s'exprimer oralement.* » (2014 : 23).

Pour les *reformulations et les réécritures*, il y a deux types d'exercices : « *d'une part, on*

*peut avoir comme principe le passage d'un code à un autre (des symboles aux mots ; les élèves devraient par exemple essayer de décrire une image que l'on leur a montrée.) ; d'une autre part, à l'intérieur du code linguistique, l'on peut demander aux élèves de rédiger un résumé ou un compte-rendu d'un texte.* » (2014 : 24).

#### **Conclusion :**

« *L'acquisition du vocabulaire exige des séquences spécifiques, des activités régulières de classification, de mémorisation de mots, de réutilisation du vocabulaire acquis, d'interprétation de termes inconnus à partir de leur contexte.* » (Pollard F, 2008 : 1).

L'enseignement du vocabulaire est primordial pour maîtriser la langue étrangère. L'acquisition du vocabulaire demande des efforts de la part de l'enseignant et de l'apprenant. L'enseignant doit employer des techniques et des stratégies adaptées permettant l'acquisition du vocabulaire par l'apprenant. L'apprenant à son tour doit faire de son mieux pour être partenaire non seulement dans l'acquisition du vocabulaire, mais aussi pour tout le processus de l'enseignement/apprentissage de la langue étrangère.

Cette recherche vise à identifier quelques concepts qui ont des liens directs avec notre sujet de recherche. Elle vise aussi à voir les moyens et les propositions qui peuvent améliorer l'acquisition du vocabulaire français par nos apprenants. Pour cela, nous avons essayé de voir quelles recommandations peuvent aider l'apprenant à mieux acquérir et à employer les mots nouveaux.

Pour finir, nous voudrions dire que cette recherche n'a touché qu'à quelques éléments de l'enseignement/apprentissage du vocabulaire français. C'est un domaine vaste et suscite plusieurs débats. Notre objectif principal de cette recherche est de participer à l'amélioration de l'enseignement du français en Jordanie en général, et de faciliter l'acquisition du vocabulaire par nos apprenants en particulier.

#### **Références bibliographiques :**

Balli N, *L'enseignement du lexique en classe de langue : Des objectifs aux*

- pratiques de classe (Cas de classe de troisième année primaire)*, mémoire de master, Université Mentouri-Constantine (Algérie), 100 pages, 2010.
- Bentolila A, "Rapport de mission sur l'acquisition du vocabulaire à l'école élémentaire", 20 pages, 2007 : <http://media.education.gouv.fr/file/70/4/4704.pdf>
- Codreanu T, *Le lexique de l'affection dans l'enseignement/apprentissage du FLE*, mémoire de master, Université Stendhal - Grenoble 3, 74 pages, 2008.
- Cours d'initiation à la didactique du Français Langue étrangère en contexte syrien, AUF/Université d'Alep, 2005 : [http://www.lb.refer.org/fle/cours/cours3\\_AC/hist\\_didactique/cours3\\_hd03.htm](http://www.lb.refer.org/fle/cours/cours3_AC/hist_didactique/cours3_hd03.htm)
- Dahmani S, *Enseignement/apprentissage du vocabulaire en classe de 3<sup>ème</sup> année secondaire*, mémoire de master, Université Abderrahmane Mira-Bejaia (Algérie), 72 pages, 2015.
- Giasson J, "La lecture et l'acquisition du vocabulaire", *Québec français* 92, 37-39, 1994.
- Gil D P, *L'enseignement-Apprentissage du vocabulaire en classe de FLE : Proposition d'activités*, mémoire de master, Université de Valladolid-Espagne, 61 pages, 2014.
- Grossmann F, "Didactique du lexique : État des lieux et nouvelles orientations", *PRATIQUES* N° 149/150, 163-183, 2011.
- Hamouda F Z, *L'enseignement/apprentissage du lexique pour l'appropriation du vocabulaire chez les apprenants du 4<sup>ème</sup> AM*, mémoire de master, Université de Mohamed khider-Biskra (Algérie), 46 pages, 2015.
- Hamza S, *L'activité ludique comme outil pédagogique favorisant l'acquisition du vocabulaire dans une classe de FLE : « Cas des apprenants de 5<sup>ème</sup> année primaire »*, mémoire de master, Université Mohamed Khider-Biskra (Algérie), 43 pages, 2015.
- Ingebretsen A, *L'apprentissage du vocabulaire et le rôle de stratégies*, mémoire de master, Université d'Oslo, 173 pages, 2009.
- Lavoie C, "Trois stratégies efficaces pour enseigner le vocabulaire : Une expérience en contexte scolaire innu", *Revue canadienne de linguistique appliquée* : 18, 1 : 1-20, 2015.
- Le petit Larousse illustré (Larousse, Paris, France, 2012), 1910 pages.
- Marot J, "L'apprentissage lexical en français langue étrangère : théories d'acquisition et pratiques de classe", *Publications FLE sur www.lecafedufle.fr*, en ligne : <http://www.lecafedufle.fr/wp-content/uploads/2011/06/apprentissage-lexical-en-FLE.pdf>
- Olha L-C, *Les acquisitions lexicales en français langue seconde : Conceptions et applications*, thèse de doctorat, Université Paul Verlaine-Metz, 297 pages, 2009.
- Pollard F, "Le développement du lexique et son apprentissage", *CPC Bièvre-Valloire, Animations pédagogiques*, 9 pages, 2008.
- Porcher L, *Le français langue étrangère : Enjeu du système éducatif*, Hachette Livre, Paris, 105 pages, 1995.
- Prochazkova H, *Enseigner le vocabulaire en classe de FLE*, mémoire de master, The University of West Bohemia-Pilsen, République Tchèque, 100 pages, 2013.
- Rodrigues C, *Aide à l'apprentissage du vocabulaire dans un environnement hypermédia en Français Langue Étrangère*, thèse de doctorat, Université Clermont II, Blaise Pascal, 291 pages, 2005.
- Rolland J-C, "L'enseignement du vocabulaire en classe de français langue étrangère", 2014 : [http://www.cilf.fr/images/extraire\\_302.pdf](http://www.cilf.fr/images/extraire_302.pdf)
- Taghezout A, *L'activité ludique dans l'apprentissage des mots en français langue étrangère*, mémoire de master, Université d'Oran-Algérie, 106 pages, 2009.
- Travailler les outils de la langue : Pourquoi ? Comment ?*, Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (IFADEM), Livret 3, Madagascar : [https://ifadem.org/sites/default/files/ressources/madagascar-livret\\_3-travailler-les-outils-de-la-langue.pdf](https://ifadem.org/sites/default/files/ressources/madagascar-livret_3-travailler-les-outils-de-la-langue.pdf)
- "Un monde de mots : Renforcer l'acquisition du vocabulaire chez les élèves francophones ou apprenants du français", *La Série d'apprentissage professionnel* (journal), Édition spéciale du Secrétariat n° 11, Ontario-Canada, 12 pages, 2014.